

Enquête sur Julien Dray: la Fidl a remis ses observations au parquet

15-11-2009

PARIS, 15 nov 2009 (AFP) - L'organisation lycéenne Fidl a remis début novembre au parquet de Paris ses observations dans l'enquête sur les mouvements de fonds suspects entre les comptes du député PS de l'Essonne Julien Dray et ceux de la Fidl, a-t-on appris auprès de l'avocat de l'association.

Le parquet de Paris, qui dirige cette enquête pour "abus de confiance", avait donné en juillet la possibilité à M. Dray et à d'autres personnes mises en cause dans cette procédure de formuler avant le 25 septembre des observations et de demander des actes complémentaires.

Les policiers de la Brigade financière, chargés de l'enquête, estiment que M. Dray a bénéficié de mouvements de fonds, via deux de ses proches collaborateurs, provenant de la Fidl et des Parrains de SOS-Racisme, émanation de l'association SOS Racisme.

La Fidl, reconnaissant un fonctionnement administratif et comptable "parfois approximatif", estime qu'elle peut justifier "avoir toujours été informée des dépenses engagées et de l'intérêt de la Fidl de les exposer", selon le mémoire remis par l'avocat Me Patrick Klugman.

"Pas un euro n'a été décaissé par la Fidl sans que la direction lycéenne n'en soit informée et ne l'approuve", ajoute-t-il.

Après avoir analysé le contenu des observations des personnes mises en causes, le parquet de Paris prendra vraisemblablement d'ici deux semaines une décision sur la suite de l'enquête: classement sans suite, investigations complémentaires ou citation directe devant un tribunal, selon une source proche de l'enquête.

Le procureur de Paris Jean-Claude Marin n'envisage pas d'entendre personnellement le député PS dans le cadre de l'enquête, a ajouté cette source. M. Dray a formulé dans ses observations le souhait d'être entendu par M. Marin.